



Fondation canadienne des relations raciales
4576, rue Yonge, bureau 701
Toronto (Ont.) M2N 6N4

Afin d'accommoder l'important intérêt généré par le Prix d'excellence, les mises en candidature seront acceptées jusqu'au :

15 JANVIER 2010

**Programme de reconnaissance de l'excellence 2009-2010
Formulaire de mise en candidature**

SECTION 1 : PROPOSITION DE CANDIDATURE FAITE PAR UNE TIERCE PARTIE

Nom de la tierce partie proposant le candidat :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

Expliquez brièvement la raison pour laquelle vous proposez ce candidat.

SECTION 2a) : CANDIDAT (général)

Nom de l'organisme :

Traduction officielle du nom de votre organisme
(français/anglais) :

Président de l'organisme/du conseil d'administration :

Directeur(trice) général(e) ou chef de la direction :

Personne-ressource de ce projet ou de cette initiative :

Adresse :		
Ville :	Province :	Code postal :
Téléphone :		Télécopieur :
Courriel :		Site Web :
Vous qualifiez-vous à titre d'organisme de bienfaisance? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Année de la création de votre organisme :	Budget total de votre organisme :	Pourcentage du nombre d'employés et répartition de la main-d'œuvre des membres des minorités visibles et des peuples autochtones en pourcentage:
De quelle façon les membres des minorités visibles et des peuples autochtones participent-ils à votre organisme et ont-ils pris part à la conception, à la mise à exécution et à l'évaluation du projet ou de l'initiative faisant l'objet de la mise en candidature?		
Décrivez les programmes et activités passés ou actuels de votre organisme dans le domaine des relations raciales et de la lutte contre le racisme (veuillez joindre une brochure, un rapport annuel ou un sommaire des activités). Quelle est la proportion du budget total de votre organisme affectée aux initiatives de lutte contre le racisme?		

Veillez joindre deux lettres de référence provenant d'individus pouvant commenter la pratique exemplaire mise en valeur par votre initiative. Ces personnes ne doivent d'aucune façon appartenir à votre organisme à titre de dirigeants ou d'employés. Veillez également fournir les renseignements suivants :

Nom :

Titre :

Organisme :

Téléphone :

Lettre de référence jointe

Nom :

Titre :

Organisme :

Téléphone :

Lettre de référence jointe

SECTION 2b : CANDIDAT – Jeunes et groupes de jeunes soumettant leur propre candidature (qui ne sont affiliés à aucun organisme officiel)

Nom :		Au 1 ^{er} février 2009, j'ai moins de 29 ans Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>													
Adresse :															
Ville :		Province :	Code postal :												
Téléphone :		Télécopieur :													
Courriel :		Site Web (le cas échéant) :													
En quelle année votre initiative a-t-elle eu lieu?		Quel était le budget total de l'initiative faisant l'objet de la mise en candidature?													
L'initiative est-elle toujours en cours? Dans l'affirmative, depuis combien de temps et en quoi consiste-t-elle à l'heure actuelle?															
De quelle façon avez-vous invité la participation des groupes marginalisés ou de ceux touchés par l'intersectionnalité des différentes formes d'oppression? Comment êtes-vous parvenus tous ensemble à réaliser les objectifs établis?															
Décrivez vos activités présentes et passées dans le domaine des relations raciales et de la lutte contre le racisme.															
<p>Veillez joindre deux lettres de référence provenant d'individus pouvant commenter la pratique exemplaire mise en valeur par votre initiative. Veuillez également fournir les renseignements suivants :</p> <table border="0"> <tr> <td>Nom :</td> <td>Titre :</td> </tr> <tr> <td>Organisme :</td> <td>Téléphone :</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Lettre de référence jointe <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Nom :</td> <td>Titre :</td> </tr> <tr> <td>Organisme :</td> <td>Téléphone :</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Lettre de référence jointe <input type="checkbox"/></td> </tr> </table>				Nom :	Titre :	Organisme :	Téléphone :	Lettre de référence jointe <input type="checkbox"/>		Nom :	Titre :	Organisme :	Téléphone :	Lettre de référence jointe <input type="checkbox"/>	
Nom :	Titre :														
Organisme :	Téléphone :														
Lettre de référence jointe <input type="checkbox"/>															
Nom :	Titre :														
Organisme :	Téléphone :														
Lettre de référence jointe <input type="checkbox"/>															

SECTION 3 : PRATIQUE EXEMPLAIRE

Titre de la pratique exemplaire :

Veillez indiquer la portée géographique de votre initiative :

Nationale Régionale Provinciale Locale

En vertu de quelle catégorie cette mise en candidature est-elle présentée? Veuillez consulter la feuille explicative afin d'indiquer celle vous concernant.

Secteur autochtone Secteur communautaire

Secteur de l'éducation Secteur public / gouvernemental

Secteur privé Secteur des jeunes

À quel groupe s'adresse particulièrement votre projet? Veuillez préciser : enfants, jeunes, enseignants, public en général, etc.

En quelle année votre initiative a-t-elle eu lieu?

Quel était le budget total de l'initiative faisant l'objet de la mise en candidature?

La vision et mission de la Fondation

« La Fondation canadienne des relations raciales s'est fixé comme objectif d'agir à titre de chef de file s'exprimant ouvertement à l'égard de la lutte visant à éliminer le racisme sous toutes ses formes et à contribuer à l'essor d'une société canadienne plus harmonieuse. »

La Fondation s'est engagée à instaurer un réseau national consacré à la lutte contre le racisme dans la société canadienne et à mieux faire comprendre les causes et manifestations passées et actuelles de ce fléau. Elle agit à titre de chef de file indépendant et consacre ses ressources à la poursuite de l'équité, de la guérison, de l'impartialité et de la justice sociale. La Fondation se fait de plus le porte-parole du Canada en matière de lutte internationale contre le racisme. »

De quelle façon votre activité contribuent-elles à la réalisation des objectifs de la Fondation?

PARTAGE DES PRATIQUES EXEMPLAIRES

Si un atelier ou un exposé était offert au sujet de votre initiative, quelle en serait l'orientation principale? Quels types de renseignements aimeriez-vous partager (entre autres : modèle, stratégie, approche)?

Aimeriez-vous présenter ces renseignements dans le cadre d'un atelier parrainé par la Fondation? Oui Non

COMPTE RENDU SUR LA PRATIQUE EXEMPLAIRE

Décrivez brièvement la pratique exemplaire mise de l'avant par votre programme, votre projet ou votre initiative. Ce compte rendu doit être de cinq pages au maximum (police 12 points et marges d'un pouce). Assurez-vous d'élaborer les critères sur lesquels la Fondation se basera pour évaluer les mises en candidature.

Veillez rédiger votre document à l'aide des six rubriques suivantes :

1. Sommaire (résumé d'environ 250 mots)
2. Historique / contexte
 - Circonstances ayant donné lieu à l'initiative
 - Principal problème ou question au cœur de l'initiative
3. Obstacles
 - Difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de votre initiative
4. Pratique exemplaire
 - En quoi consiste votre pratique exemplaire?
5. Résultats / incidence
 - Votre initiative a-t-elle entraîné des modifications durables? (Le cas échéant, veuillez joindre une évaluation)
6. Conclusion

SECTION 4 : DÉCLARATION

Les gagnants seront avisés dès que le jury aura pris une décision. Toutes les mises en candidature et les annexes deviennent la propriété de la Fondation canadienne des relations raciales et, par conséquent, ne seront pas retournées aux candidats. Les documents peuvent être publiés dans le cadre du Programme de reconnaissance de l'excellence. Les décisions du jury sont sans appel.

La Fondation canadienne des relations raciales souscrit au « droit de tous les individus, dans la mesure compatible avec leurs devoirs et obligations au sein de la société, à l'égalité des chances d'épanouissement, indépendamment des considérations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial, la situation de famille, l'état de personne graciée ou la déficience ». (*Loi canadienne sur les droits de la personne.*) Seuls les organismes et individus souscrivant à ces principes peuvent présenter une mise en candidature ou soumettre la leur.

La Fondation canadienne des relations raciales exige que les gagnants reconnaissent de façon bien visible le soutien de la Fondation sur tout matériel, publications, programmes ou travaux associés à la pratique exemplaire ayant fait l'objet du prix. Cette reconnaissance devra être proportionnelle à celle accordée aux autres bailleurs de fonds.

« J'ai lu et j'accepte les énoncés et les conditions ci-dessus. Tous les renseignements fournis sont, à ma connaissance personnelle, exacts. »

Nom (en caractères d'imprimerie) : _____

Signature du représentant autorisé (selon le cas, président(e) de l'organisme/du conseil d'administration, directeur(trice) général(e)) : _____

Titre : _____ Témoin : _____

Date : _____ Date : _____

SECTION 5 : LISTE DE VÉRIFICATION

Pour faciliter le processus d'évaluation, veuillez compléter la liste de vérification ci-après en vous assurant de la conformité et de l'admissibilité des documents soumis.

- Toutes les sections du formulaire de mise en candidature ont été remplies. Le formulaire a été signé.
- La pratique exemplaire est décrite dans un compte rendu n'excédant pas cinq pages comprenant un sommaire.
- Deux lettres de référence sont jointes.
- La présentation finale comprend un exemplaire imprimé de la mise en candidature, le compte rendu de la pratique exemplaire, toutes les lettres de référence ainsi que la même information électronique contenue sur le CD-Rom.

Le formulaire de mise en candidature dûment rempli doit être reçu au bureau de la Fondation au plus tard le mardi, 15 décembre 2009, à 17 heures.

Veuillez faire parvenir tous les renseignements au :

Secrétariat du jury pour le Prix d'excellence
Fondation canadienne des relations raciales
4576, rue Yonge, bureau 701, Toronto (Ont.) M2N 6N4

Téléphone : 1 888 240-4936 (sans frais)
Téléphone : (416) 952-3500 (région de Toronto)
Télécopieur : 1 888 399-0333 (sans frais)
Télécopieur : (416) 952-3326 (région de Toronto)

Annexe 1 : CRITÈRES

Voici une liste de critères caractérisant une pratique exemplaire. Veuillez indiquer tous ceux s'appliquant à votre initiative et décrire dans votre compte rendu de quelle façon vous avez réussi à atteindre ces objectifs.

- Incidence** – La pratique exemplaire doit avoir une incidence positive et concrète sur l'environnement communautaire, professionnel, éducatif, social et économique de tous les individus et, en particulier, des membres des minorités visibles et des peuples autochtones.
- Caractère éducatif** – La pratique exemplaire doit constituer une source d'apprentissage commun, de renseignements et d'aptitudes permettant d'accroître la compréhension et la communication entre les intervenants.
- Promotion des principes de lutte contre le racisme** – La pratique exemplaire doit faciliter la compréhension critique du racisme, des formes d'oppression et de la discrimination raciale, en exposer les causes et les manifestations, renseigner le public en général sur les idées fausses véhiculées par le racisme et la discrimination raciale et sur les groupes qui en sont victimes.
- Résultats concrets/incitation au changement** – La pratique exemplaire doit être axée sur des réalisations concrètes et précises et les résultats doivent être tangibles et mesurables.
- Innovation/source d'influence** – La pratique exemplaire doit faire intervenir des méthodes novatrices et créatrices et avoir la capacité d'influencer le comportement ou la perception des individus.
- Leadership et habilitation** – La pratique exemplaire doit favoriser le leadership en dépit des difficultés, et inspirer l'action et l'autonomie.
- Viabilité** – La pratique exemplaire doit avoir entraîné l'adoption de lignes directrices, de programmes ou de règles d'usage pendant au moins un an et il doit être possible de renouveler l'expérience.
- Établissement de partenariats** – La pratique exemplaire doit résulter de partenariats efficaces entre les membres des secteurs public, privé, institutionnel et social, et faire intervenir plus particulièrement les membres des minorités raciales, des peuples autochtones et des groupes marginalisés dans la conception et la mise en œuvre de l'initiative.
- Engagement** – La pratique exemplaire doit refléter l'engagement profond de l'individu, du groupe ou de l'organisme à l'égard de la lutte contre le racisme sous toutes ses formes et s'avérer une réussite dans le domaine.